

Conclusion

Ce guide de formation est un outil de sensibilisation pour favoriser la réalisation d'actions de protection et de mise en valeur des habitats littoraux. Les sites d'intérêt identifiés dans le présent document méritent une attention particulière de la part des collectivités concernées, que ce soit pour préciser les approches ou les statuts de conservation; ou encore pour définir les grandes orientations de mise en valeur et de gestion. La notion de développement durable prendra tout son sens lors des réflexions qui suivront cette formation, car il est essentiel de rechercher l'équilibre entre l'économie et l'environnement; entre la conservation et l'exploitation. La richesse du savoir combinée à la volonté des populations assureront certainement un avenir durable de cet héritage collectif que sont les habitats littoraux de la rive nord de l'estuaire.

Glossaire

Abiotique : facteurs chimiques et physiques influant sur les organismes.

Algues : groupe de plantes pourvues de chlorophylle, mais dépourvues de vaisseaux et sans véritable tige, racine, fleur, feuille ou graine. Elles se reproduisent par spores ou gamètes. Elles ont des tailles diverses et la plupart vivent dans l'eau douce ou salée.

Anatidés : famille d'oiseaux aquatiques possédant des pattes palmées. Elle englobe les canards, les oies, les bernaches, les macreuses, les garrots, les cygnes, les eiders, les morillons, les sarcelles et les harles.

Anse : petite baie peu profonde.

Arthropodes : embranchement d'organismes invertébrés possédant une cuticule de chitine. Cet embranchement englobe les insectes, les araignées, les milles-pattes et les crustacés.

Avienne : qui se rapporte aux oiseaux.

Baie : échancrure d'une côte plus ou moins ouverte sur le large (en général plus petite qu'un golfe).

Bathyal : qui concerne la zone située approximativement à plus de 300 m de profondeur.

Batture : désigne la zone des marées, lorsqu'elle est plate et de grande étendue. Partie du rivage découverte à marée basse.

Bioaccumulation : terme général qui désigne le processus par lequel des substances toxiques sont accumulées par les organismes directement par l'eau ou le substrat du milieu dans lequel ils vivent ou par l'intermédiaire des aliments qui en renferment.

Biodiversité : variabilité du monde vivant et des processus qui s'y déroulent; elle englobe les niveaux d'organisation biologique correspondant aux gènes, aux espèces, aux communautés, aux écosystèmes et aux paysages ainsi que leurs composantes structurelles, constitutives et fonctionnelles.

Bioluminescence : luminescence produite par certains organismes (lucioles, animaux marins, bactéries et champignons) grâce à une réaction chimique catalysée par une enzyme.

Biomasse : masse totale des êtres vivants, soit dans leur ensemble ou par groupe systématique, par unité de surface dans un biotope donné et à un temps donné.

Benthos : ensemble des organismes qui sont en contact avec le fond d'un plan d'eau.

Benthique : qui se rapporte au fond d'un plan ou cours d'eau. Se dit des êtres qui vivent sur le fond de la mer ou des eaux douces.

Chaîne alimentaire : transfert de l'énergie calorifique provenant du soleil aux plantes et aux autres animaux selon une succession bien précise.

Chenal Laurentien : vallée sous-marine de plus de 380 m de profondeur s'étendant de l'embouchure du fjord du Saguenay jusqu'à la plate-forme continentale de l'Atlantique.

Communauté : tous les organismes qui habitent dans une aire donnée, caractérisée par des conditions écologiques particulières; il s'agit d'un assemblage de populations de différentes espèces.

Consommateurs primaires : animaux herbivores qui se nourrissent de végétaux ou d'algues et qui constituent le deuxième niveau de la chaîne alimentaire.

Consommateurs secondaires : niveau trophique des animaux carnivores qui se nourrissent d'herbivores.

Copépodes : petits crustacés mesurant quelques millimètres retrouvés en eau douce et en eau salée.

Cordon littoral : bourrelet de sable qui longe la limite supérieure d'une plage, d'une grève ou d'un marais.

Courant : mouvement sous-marins de l'eau.

Diadromes : se dit des poissons qui effectuent des migrations de reproduction entre les eaux salées et les eaux douces. Les poissons, comme le saumon, qui passent une partie de leur cycle de vie en eau salée, mais qui se reproduisent en eau douce, sont appelés anadromes. Les poissons, comme l'anguille, qui passent une partie de leur vie en eau douce, mais qui se reproduisent en eau salée, sont appelés catadromes.

Diversité biologique : désigne le nombre d'espèces d'une communauté.

Dune : amoncellements, par le vent, de sable en séries de buttes ou collines.

Échinodermes : embranchement d'organismes possédant une symétrie radiale, qui englobe les étoiles de mer, les dollars de sable, les concombres de mer et les oursins.

Écologie : étude scientifique des interactions entre les composants vivants et non vivants du milieu.

Écosystème : ensemble dynamique formé par les organismes biologiques (faune et flore) d'une communauté, en relation entre eux, et par les facteurs abiotiques (substrat, eau, etc.) avec lesquels ils interagissent.

Écotone : territoire qui marque la frontière entre deux écosystèmes. Cette zone de transition est colonisée par des organismes appartenant aux communautés voisines et par un certain nombre d'espèces ubiquistes.

Espèce : ensemble d'organismes, semblables entre eux, qui se reproduisent entre eux et donnent naissance à des rejetons capables de se reproduire à leur tour. Unité de base de classification des êtres vivants.

Estran : espace littoral compris entre les plus hautes et les plus basses eaux.

Estuaire : partie terminale d'un fleuve, sensible aux marées et aux courants marins.

Euphasides : petits crustacés recouverts de carapaces, mesurant quelques millimètres de long et vivant en eau salée.

Flèche littorale : accumulation littorale de terre ou de sable, de forme allongée et parallèle à la côte.

Golfe : partie de mer avancée dans les terres, suivant une large courbure du littoral.

Groupement végétal : assemblage d'espèces de plantes qui habitent une même aire soit par leur affinité entre elles et/ou leur affinité au même milieu.

Habitat : environnement dans lequel vit une communauté biologique ou une espèce particulière. Milieu de vie défini par un ensemble de conditions du climat, du sol, de la végétation, de la flore et de la faune.

Halophile : organisme vivant qui habite les eaux salées.

Herbacée salée : étage supérieur d'un marais salé composé de peuplement végétaux diversifiés, recouvert par la marée environ 5 % et moins du temps, soit lors de hautes marées de la pleine lune.

Indigène : se dit d'une espèce native d'une région donnée, qui y a toujours habitée spontanément, sans intervention humaine, par opposition à introduite.

Infra littoral : zone qui s'étend au-dessous du niveau de la basse mer de vives eaux à la limite de croissance des algues.

Intertidale : zone de contact peu profonde entre la terre et l'eau; zone soumise aux marées.

Introduite : se dit d'une plante, amenée intentionnellement ou non, d'une autre région ou d'un autre continent et qui n'est pas indigène.

Littoral : qui appartient au rivage, notamment à la zone intertidale.

Macrofaune : se dit des animaux de taille macroscopiques, c'est-à-dire mesurant plus de quelques millimètres et visibles à l'œil nu.

Marais salé : terrain plat, à substrat vaseux, salé et humide caractérisé par la dominance de végétation herbacée que la marée recouvre périodiquement.

Marée : mouvement journalier d'oscillations de l'océan provoqué par la force de gravitation de la lune sur la terre.

Marelle : petites mares qui se forment au cours de la création du marais d'eau salée et dont les conditions extrêmement salées empêchent les plantes avoisinantes de s'installer.

Médiolittoral : étage du littoral situé au-dessus du niveau de la basse mer de vives eaux et au-dessous du niveau de la pleine mer de vives eaux.

Mollusque : embranchement d'invertébrés généralement pourvus d'une coquille calcaire et d'un pied pour leur locomotion, qui englobe notamment les escargots, les moules, les pieuvres et les chitons.

Monospécifique : qui se rapporte à une seule espèce.

Oligochètes : classe de vers, appartenant à l'embranchement des Annelides, qui possèdent un corps segmenté pourvu de parapodes (fausses-pattes utilisées pour la locomotion).

Ostracodes : classe de crustacés possédant une carapace bivalve, mesurant quelques millimètres et vivant en eau douce et salée.

Pélagique : relatif à la haute mer.

Photosynthèse : production d'une substance de type glucidique par les plantes vertes à partir de l'eau et du CO₂, utilisant l'énergie solaire absorbée par les cellules.

Phytoplancton : se dit d'un organisme planctonique végétal.

Plancton : ensemble des organismes animaux (zooplancton) et végétaux (phytoplancton), monocellulaires ou pluricellulaires, qui vivent en suspension dans les océans et les eaux douces. Ce sont de petits organismes d'une taille généralement microscopique.

Plante vasculaire : groupe de plantes pourvues de racines capables de puiser les liquides et les éléments minéraux du sol, et de tubes (vaisseaux) qui distribuent ces liquides à travers le corps de la plante.

Plurispécifique : qui se rapporte à plusieurs espèces.

Population : groupe d'individus de la même espèce vivant dans une aire géographique donnée dans un moment donné.

Producteurs : organismes photosynthétiques qui ont la capacité de transformer les molécules inorganiques (gaz carbonique et eau) en molécule organiques (glucides) à l'aide de l'énergie lumineuse.

Remontée d'eau : processus au cours duquel l'eau monte vers la surface.

Réseau trophique : réseau composé des successions d'organismes qui se nourrissent les uns des autres dans un ordre déterminé. Il existe plusieurs niveaux trophiques : les producteurs, les consommateurs primaires, secondaires et tertiaires ainsi que les décomposeurs.

Saumâtre : se dit de l'eau salée, mais dans une mesure moindre que l'eau de mer; s'applique à l'eau des estuaires.

Succession : phénomène caractérisé par une évolution des communautés biologiques qui résulte en une modification dans la composition des espèces.

Supra littoral : étage du littoral situé au-dessus du niveau de la pleine mer.

Zooplancton : se dit d'un organisme planctonique animal.